

## LICENCES EVENEMENTIELLES SAISON 2019/2020

Ces licences sont proposées à toutes les personnes faisant un peu de ping, celles participant à des compétitions de loisirs : sociétés, tournois de campings, téléthon, centre aérés, écoles dont les élèves font du ping dans vos salles...

Comme pour toutes nos activités pongistes, la licenciation événementielle a été victime du confinement et de l'arrêt de toutes les activités de loisirs et scolaires à la mi-mars. Durant cette période, le Comité n'a pas relancé les clubs comme il le faisait précédemment.

Le nombre de licences événementielles établies a donc chuté de 3270 unités par rapport à la saison précédente.

Rappel des résultats annuels :

2015/2013	3088
2013/2017	4669
2017/2018	8578
2018/2019	10466
2019/2020	7196

Domage pour le Comité

Cela ne changera pas grand 'chose pour la FFTT qui n'a jamais fait grand cas de nos performances dans ce domaine. Nous restons le premier comité de France.

Cette diminution des demandes est due à la baisse dans tous les domaines

- Clubs : 28 clubs demandeurs contre 39 la saison dernière : -28%
- Ecoles (commission scolaire) : 9 écoles (19 en 2019) : -47% dus au confinement
- Villages en Sport (conseil départemental du Nord) : 13 (13 en 2019)

Le Comité regrette le manque d'aide des clubs : nous n'avons pas eu de demandes de clubs qui en font habituellement : une excuse est accordée à ceux qui n'ont pas pu organiser le PPP. Peu de nouveaux clubs ont participé à cette action. Le nombre de communes du Nord envoyant leurs scolaires dans les salles de ping est nettement supérieur à 28.

Sachez que la Ligue questionne le Comité sur le sujet : dans leurs demandes ANS, des clubs indiquent des actions qu'ils ne font pas.

Ces scolaires sont initiés au Tennis de Table. Il reste aux clubs à essayer de les faire venir chez eux. Le potentiel de licenciés est énorme. A chacun d'entre vous de saisir l'occasion d'accroître le nombre de licenciés de votre club et d'en rajeunir l'effectif. Je rappelle aussi que l'objectif de la FFTT est de développer les licences Loisirs.

Nous signalons aux clubs, les écoles où nous intervenons dans le cadre de la commission scolaire. Combien de dirigeants y donnent-ils une suite...quelques-uns mais bien peu.

Merci à tous les clubs qui ont fait des demandes. Les meilleurs sont toujours les mêmes.  
TT Sin le Noble s'intercale sur le podium habituel.

1. CP Lys lez Lannoy	1624	2. SC Bourbourg	698
2. TT Sin le Noble	1103	4. EP Estaires la Gorgue	542

#### RESULTATS PAR DISTRICT

DISTRICT	LICENCES	CLUBS	ECOLES	VILLAGE EN SPORT
MARITIME	794	2	2	2
VALLEE DE LA LYS	1040	4	2	1
METROPOLE 1	525	7	1	0
METROPOLE 2	2096	3	0	0
DOUAISIS	1249	4	1	3
CAMBRESIS	186	2	0	3
VALENCIENNOIS	359	4	3	4
SAMBRE AVESNOIS	139	2	0	0

Rappel : Ecoles : ce sont les instituteurs qui font les demandes de formation à l'Académie  
Villages en Sport : les communes et leurs centres aérés demandent au Conseil  
Départemental qui nous contacte pour organiser une animation pongiste

La saison 2020/2021 va démarrer : les compteurs seront remis à zéro. Je compte sur tous  
les clubs pour faire mieux que l'an dernier. Merci par avance.

Dominique COISNE  
Président